

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 19 (1881)  
**Heft:** 2

**Artikel:** 1881  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-186284>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 09.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# CONTEUR VAUDOIS

## JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraisant tous les samedis.

**PRIX DE L'ABONNEMENT :**

Pour la Suisse : un an, 4 fr. ; six mois, 2 fr. 50.  
 Pour l'étranger : 6 fr. 60.

**1881**

Ecrivez le millésime de l'année qui commence :  
 1881.

Regardez l'image de ce nombre dans une glace,  
 ce sera encore

1881.

Ce caractère exceptionnel que le millésime de-  
 meure le même vu directement ou vu par réflexion  
 est fort rare. Le cas ne s'est pas présenté depuis  
 plus de sept siècles, c'est-à-dire depuis 1111. Il ne  
 se présentera de nouveau que dans plus de six  
 mille ans, en 8008.

Depuis le commencement de l'ère chrétienne,  
 cette particularité du millésime s'est présentée quel-  
 quefois dans les deux premiers siècles et dans le  
 neuvième : l'an 11, 88, 101, 818, etc.

**La salle d'armes.**

L'escrime a toujours compté dans notre bonne  
 ville de fervents adeptes, et le nombre des ama-  
 teurs sérieux y est considérable. Si quelques-uns,  
 ensuite de circonstances diverses, ont suspendu  
 leurs exercices réguliers, le zèle se ranime à  
 l'heure qu'il est, et, si modestement qu'on recom-  
 mence, au moins on travaille avec entrain.

Entre cinq et huit heures du soir, si vous passez  
 par la rue de la Tour, ainsi appelée d'un édifice  
 qui a vu, dit-on, bien des massacres fameux, vous  
 entendrez sans doute un cliquetis d'épées mêlé  
 d'appels du pied bruyants et cadencés. Car l'an-  
 cienne salle a déménagé, depuis qu'on a démolie  
 les vieux murs de la Cité qui l'abritèrent si long-  
 temps.

Le local est simple : une salle et une petite  
 chambre contiguë, qui sert de vestiaire. Les seuls  
 ornements sont les fleurets et les masques, pendus  
 à la muraille aux places assignées à leurs proprié-  
 taires respectifs. C'est à ce propos qu'un élève  
 prétendait l'autre jour reconnaître, à la silhouette  
 d'un masque, à quel tireur il appartient; il est  
 sûr que certains profils accentués ne s'accomode-  
 raient pas de tous les masques; il leur faut une  
 courbure toute particulière pour être à l'aise.

Dans la plus grande des deux salles, le maître  
 donne la leçon, et les élèves s'exercent entre eux

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes; — au magasin  
 MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne; — ou en  
 s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. —  
 Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

ou font assaut. Un vaste champ s'ouvre ici à l'ob-  
 servation: les types de tireurs varient à l'infini.

Tantôt un grand sec, fendu comme un compas,  
 larde à distance un petit monsieur tout rond, qui  
 subit philosophiquement sa destinée, se disant sans  
 doute avec mélancolie qu'en ce monde les petits  
 sont faits pour être mangés par les grands.

Ou bien les rôles changent, et c'est un tireur  
 petit et adroit qui s'insinue avec beaucoup de  
 souplesse dans le jeu de son adversaire et le crible  
 littéralement de coups de bouton, si bien que le  
 grand furieux, énervé, pousse, à chaque nouveau  
 touché, de petits cris d'indignation, qui font la joie  
 de la galerie.

On remarque aussi le tireur soucieux de sa  
 réputation, qui nie au besoin un coup reçu ou en  
 conteste la valeur. S'il est maigre, par exemple, il  
 déclare le coup trop court. Sur quoi un élève plus...  
 avantage observe, en faisant un retour sur lui-  
 même, qu'en pareil cas il eût été immanquable-  
 ment perforé. D'autres, au contraire, poussent si  
 loin la galanterie, qu'à les en croire l'adversaire  
 a toujours raison, et c'est un plaisir que de les  
 entendre crier d'une voix vibrante un « touché ! »  
 énergique et convaincu.

On a inventé, il n'y a pas longtemps, un nou-  
 veau coup, qui s'appelle le « coup de quatre  
 francs. » Les deux adversaires partent en même  
 temps pour attaquer et s'enferrent avec tant d'élan,  
 que les deux fleurets plient et se cassent. Les  
 lames gisent à terre, et chaque lame coûte deux  
 francs. C'est bien, n'est-ce pas, le « coup de quatre  
 francs » ?

Les costumes sont aussi divers que les tireurs.  
 Il y a toujours un monsieur qui fait des armes  
 parce qu'il estime convenable d'aller de temps à  
 autre à la salle. Celui-là est vêtu de neuf de la  
 tête aux pieds. Le plastron est neuf, les fleurets  
 sont neufs; souvent l'élève l'est aussi.

Quant au vestiaire, c'est un réceptacle de mille  
 objets d'habillement et d'armement, qu'une surveil-  
 lance attentive peut seule maintenir dans un ordre  
 relatif. C'est dans ce sanctuaire que le tireur dé-  
 pouille ses vêtements et endosse la veste de peau  
 et le pantalon de trièze qui sont l'accessoire obligé  
 de ses exercices.

Ce lieu retiré renferme un recoin plus secret  
 encore. Dans un angle du vestiaire, un grand